

**EPE - Algérie Télécom - Spa**

**NIF : 000216001808337**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de BORDJ BOU ARRERIDJ**

**Adresse : CITE 20 AOUT 1955 BBA**

**AVIS DE CONSULTATION RESTREINTE**

**N° AT/DOT/BBA/SDFS/DAL/007/2024 Après Annulation**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de BORDJ BOU ARRERIDJ lance un avis de consultation restreint pour :

**Prestation étude et suivi des travaux de réhabilitation ou réaménagement pour le compte de la direction opérationnelle des télécommunications de Bordj Bou Arreridj**

L'avis de consultation restreinte est constitué de douze (12) lots comme suit :

<b>N° Lot</b>	<b>DÉSIGNATION</b>	<b>SURFACE M<sup>2</sup></b>
<b>01</b>	ÉTUDE ET SUIVI RÉHABILITATION SITE URAD RAS EL OUED.	287.50
<b>02</b>	ÉTUDE ET SUIVI RÉHABILITATION SITE INDOOR RSS AIN TAGHROUT.	211.00
<b>03</b>	ÉTUDE ET SUIVI RÉHABILITATION SITE TASSEMEURT.	110.41
<b>04</b>	ÉTUDE ET SUIVI RÉHABILITATION SITE INDOOR CHANIA – BBA.	74.00
<b>05</b>	ÉTUDE ET SUIVI RÉHABILITATION SITE MEDJANA.	68.80
<b>06</b>	ÉTUDE ET SUIVI RÉHABILITATION SITE INDOOR RSS OULED BRAHAM.	62.52
<b>07</b>	ÉTUDE ET SUIVI RÉHABILITATION SITE EL MAIN.	62.41
<b>08</b>	ÉTUDE ET SUIVI RÉHABILITATION SITE INDOOR CHEFFA.	58.72
<b>09</b>	ÉTUDE ET SUIVI RÉHABILITATION SITE DJAAFRA.	48.30
<b>10</b>	ÉTUDE ET SUIVI RÉHABILITATION SITE INDOOR RSS SIDI EMBAREK.	41.73
<b>11</b>	ÉTUDE ET SUIVI RÉHABILITATION SITE INDOOR RSS AYADAT.	30.06
<b>12</b>	ÉTUDE ET SUIVI RÉHABILITATION SITE INDOOR ET SALLE DE GROUPE ÉLECTROGÈNE TAGALAIT.	29.86

**CONDITION DE PARTICIPATION :**

Conformément aux dispositions de la procédure de passation des marchés d'Algérie Télécom du janvier 2019, il s'agit d'un avis de consultation restreinte étude et suivi ouvert aux architectes, inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, aux bureaux ou groupement de bureaux d'études nationaux publics ou privés, agréés en architecture conformément au décret législatif n° 94-07 du 18/05/94 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecture, et au décret exécutif n° 16-224 du 22 Aout 2016 fixant les modalités de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**ALGÉRIE TELECOM**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj**

**Département Achats et Logistique**

**Service Achats**



**EPE - Algérie Télécom - Spa**

**NIF : 000216001808337**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de BORDJ BOU ARRERIDJ**

**Adresse : CITE 20 AOUT 1955 BBA**

**Adresse : cite 20 aout 1955 BBA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de cinq mille dinars (**5000.00 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° **0300000068/95**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être composées :**

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparée et fermée, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Ces enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention :

**« À N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres »**

**Prestation étude et suivi des travaux de réhabilitation ou réaménagement pour le compte de de La Direction Opérationnelle Des Télécommunications De Bordj Bou Arreridj**

**Avis De Consultation Restreint N° AT/DOT/BBA/SDFS/DAL/007/2024**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **vingt (20) jours** calendaires à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web **safqatic.dz**.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14H00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.